

n°228
Février
2022

Verrières -Le-Buisson

Mensuel MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Verrières Solidaire

Gardons le lien !

Suivez-nous sur nos supports de communication :

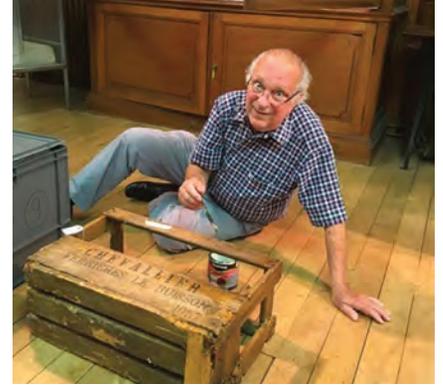
 www.verrieres-le-buisson.fr

 @Verriereslebuisson

 @Ville_Verrieres

Questionnaire
Loisirs et handicap
Page 13

Hommage à Michel Colonna Ceccaldi



Curieux de tout, doté d'une immense culture, amoureux de la musique et des arts... voilà quelques-uns des qualificatifs qui reviennent souvent dans les propos de celles et ceux qui ont connu Michel Colonna Ceccaldi, qui nous a quittés le 1^{er} janvier dernier. Ingénieur chimiste de formation, Michel a fait toute sa carrière au sein de la Thomson, dans la micro-électronique. Il s'est installé à Verrières-le-Buisson avec ses cinq enfants en 1969, et est tout de suite devenu un infatigable bénévole au service de la ville de Verrières, qui rend hommage à son engagement derrière ces quelques lignes.

Comme beaucoup de jeunes cadres qui se sont installés à Verrières à cette époque, Michel s'est investi dans de nombreuses associations et a même été à l'origine de la création d'un certain nombre d'entre elles : dans les années 1970, il s'engage auprès de la paroisse, et notamment dans sa chorale, avant de s'investir également dans la chorale Arte Musica dont il sera, pendant de nombreuses années, le président.

Passionné d'archéologie (il aurait voulu être égyptologue), il participe à l'Historique de Verrières, et notamment à la réalisation de ses quatre numéros sur le Bois et à celui consacré au bicentenaire de l'installation des Vilmorin à Verrières. Dans les années 1980, il devient également le président des Amis du musée, dont il n'a quitté la présidence qu'au mois de décembre de l'année dernière. Accompagné des bénévoles, il va être à l'origine de nombreuses expositions, sur les objets témoignant du Verrières d'autrefois, sur l'école avant la Seconde Guerre mondiale, sur le centenaire de la Première Guerre mondiale... , ainsi que des Rencontres des Verriérois de France.

La nature et le sport faisaient aussi partie de ses centres d'intérêts et Michel a été, pendant de très nombreuses années, le trésorier de la section de Gym. volontaire du TUVB et un fidèle adhérent de la Randonnée de Verrières-le-Buisson : il n'aurait pour rien manqué les fameux week-ends « champignons ».

François Guy Trébulle et le conseil municipal présentent à son épouse Françoise, à sa famille et à ses amis, leurs plus sincères condoléances. ■

Sommaire

LE DOSSIER



4

Verrières Solidaire

VERRIÈRES AVANCE



8

Point d'accueil Accès au droit

La Coupe de France de HandiFoot se joue à Verrières-le-Buisson

Le handicap, parlons-en ensemble - Questionnaire

LA VILLE À VIVRE



14

La maîtrise Notre-Dame de Paris
Spectacle Jeune Public *J'ai trop d'amis*

INFOS ASSO



16

Théâtre du grenier

VIE LOCALE



18

Inscription scolaire

Inscription sur les listes électorales

Expression politique

PRATIQUE

24

Mensuel de Verrières-le-Buisson
Mairie de Verrières-le-Buisson
Place Charles de Gaulle - 91370 - 01 69 53 78 00
Site internet : www.verrieres-le-buisson.fr



Verrières-le-Buisson



Le Maire, François Guy Trébulle

Ce numéro du *Mensuel* est une magnifique occasion qui nous est donnée de souligner combien à Verrières la Solidarité est centrale. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), fer de lance de la politique de la Ville en matière de solidarité, est trop peu connu et identifié. Pourtant il a montré lors de l'épisode pandémique sa formidable réactivité, sa capacité à poursuivre et faire évoluer les services à la population au cœur de la crise. De manière discrète mais très efficace, les services du CCAS de Verrières sont aux côtés de ceux dont l'âge, la situation sociale ou familiale, la santé, font qu'ils ont besoin d'être accompagnés, parfois même au sens littéral du terme. Il œuvre afin d'apporter des réponses pratiques aux difficultés rencontrées, soit par lui-même, soit en mettant les Verriérois en relation avec les services adéquats. À tout âge et pour beaucoup de raisons, c'est une institution dont il

est important de connaître l'existence. Mais le CCAS ce n'est pas que cela, ce sont aussi des activités proposées aux Verriérois et, à ce titre, c'est véritablement un puissant créateur de liens. Liens entre les séniors, liens intergénérationnels, liens entre les aidants... Parmi les points développés depuis quelque temps, on soulignera le très important travail fait pour permettre à des associations, spécialisées ou généralistes, de rencontrer les Verriérois pour les faire profiter de leur expérience.

La solidarité, c'est aussi celle qui se déploie dans la problématique de l'accès au Droit. Un important effort d'accompagnement est mis en place pour faire que chacune et chacun puisse être accompagné dans la connaissance et l'exercice de ses droits. C'est d'ailleurs une thématique que nous développerons dans les prochains mois.

La solidarité, c'est encore l'accueil de l'autre. Nous aurons le privilège d'accueillir en mars la Coupe de France Futsal jeune handisport et je suis sûr que les Verriérois seront nombreux pour encourager ces jeunes sportifs au dynamisme communicatif. L'accueil est aussi vécu, vous le savez, au cœur de Verrières, avec le travail admirable réalisé auprès de personnes en grande précarité qui font, avec nous, un chemin exemplaire.

Nous aurons toujours à cœur de faire de Verrières une ville solidaire !

Mais si l'action municipale est essentielle, il faut aussi penser à toutes les associations et à leurs membres qui s'engagent dans cette voie de la solidarité. De bien des manières, vous êtes très nombreux, Verriéroises et Verriérois, à vivre la solidarité au quotidien, tournés vers des actions de proximité ou des actions plus lointaines, dans un cadre très institutionnel ou plus souple. Plus nombreux encore sont ceux qui incarnent cette solidarité avec discrétion, ces mille petits gestes du quotidien qui changent la vie et forgent les destins de ceux qui en bénéficient en leur disant un peu du prix qu'ils ont.

Le paradoxe de la solidarité vécue est bien connu, elle enrichit celui qui la prodigue et celui qui en bénéficie. Celui qui aide comme celui qui est aidé en sort réconforté, mystérieusement grandi et c'est toute la communauté qui en est embellie. À chacun de ceux qui, par métier ou par passion et parfois les deux, sont engagés sur la voie de la solidarité, j'adresse au nom de tous un très vibrant MERCI !

François Guy Trébulle,

Maire

Vice-président de Paris-Saclay

Verrières Solidaire



Pour les personnes âgées ou handicapées,
le service d'aide à domicile

Le CCAS en action

Chargé de l'action municipale sociale et solidaire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Verrières, en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire, développe des aides, des actions, des projets d'accompagnement en direction des habitants qui en ont le plus besoin, tout au long de leur vie.

Services à la personne, aides financières ou aides d'urgence, en matière de solidarité, le CCAS est l'interlocuteur de proximité des Verriérois. Tour d'horizon des actions mises en œuvre.

En 2021, le CCAS, c'est :

- 17 400 interventions
- 20 469 repas livrés
- 125 personnes âgées prises en charge à domicile
- 610 rendez-vous avec les usagers
- 440 colis de fin d'année distribués
- 256 transports individuels et 90 transports collectifs pour les courses

À l'origine, la politique sociale est une prérogative de l'État. Néanmoins, la société évoluant au fil du temps et les besoins des familles nécessitant des réponses adaptées, ce dernier, par le jeu des lois de décentralisation, a décidé d'en déléguer l'exercice aux collectivités locales, le Département en tête. Mais il n'en est pas le seul dépositaire. En effet, au niveau municipal, un acteur important tient une place de tout premier plan dans la vie locale : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La Ville de Verrières se fixe une ambition : que chacun, quels que soient son âge, ses difficultés et son degré de dépendance, puisse bien vivre à Verrières. Aux personnes fragilisées par une difficulté ou par un accident de la vie, une perte d'autonomie, une situation de handicap, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un accompagnement adapté et personnalisé. Présentation de cet établissement public, présidé par le Maire et dont le rôle essentiel participe à l'inclusion sociale de chacun dans la ville.

Un CCAS, comment ça marche ?

À Verrières, la solidarité prend des formes multiples, allant de la simple entraide entre voisins jusqu'à l'intervention plus poussée des associations. Parallèlement à ces canaux d'actions, se tient un organe municipal majeur en ce domaine : le CCAS. Installé au sein de l'Hôtel de Ville avec les services municipaux, il constitue, cependant, une entité hybride : en effet, bien que rattaché et en grande partie financé par la commune, celui-ci dispose de son fonctionnement propre.

Dans ce cadre, un Conseil d'administration est chargé de régir, par ses délibérations, les politiques à mettre en œuvre au niveau communal. De façon concrète, cet organisme anime des actions sociales à Verrières-le-Buisson qui se traduisent par l'allocation de prestations dans le but de remédier à des situations de vulnérabilité, de précarité ou à des difficultés sociales.

Au service de tous !

Contrairement à une idée fausse, le CCAS ne s'adresse pas qu'aux seules personnes âgées, mais constitue un acteur de proximité pour tous les Verriérois, indique Elisabeth Roquain, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et des solidarités. Ainsi, les familles, les personnes sans emploi ou encore celles en situation de handicap peuvent trouver, auprès du CCAS, l'information fiable et l'aide dont elles ont besoin dans leur vie quotidienne. Constitution de dossiers, aide à domicile, transport individuel et collectif, demande d'aide financière, suivi social, portage de repas, animations, aide d'urgence, accès aux vacances ou aux loisirs... sont quelques exemples des services proposés (précisions dans les pages qui suivent). *Véritable créateur de lien social et promoteur de l'action sociale locale, le CCAS est quotidiennement aux côtés des familles verriéroises, afin d'aider au mieux vivre*, ajoute Elisabeth Roquain. Dans cette optique, afin d'assurer un maillage social du territoire, le CCAS s'associe, dans son travail, à différents partenaires incontournables, susceptibles de compléter l'offre de prestations déjà présente (service Nord-Ouest Autonomie, Croix-Rouge, France Essonne Alzheimer...).

Faire face à l'urgence *

■ **Hébergement d'urgence** : un local permet de loger une personne sans domicile fixe, de façon temporaire, pendant la période hivernale. La procédure d'admission est engagée par un travailleur social qui évalue la situation, oriente et accompagne la personne afin de trouver une solution de relogement ou d'hébergement après la trêve hivernale.

■ **Domiciliation** : les personnes sans domicile peuvent disposer d'une domiciliation au CCAS, afin d'y recevoir leur courrier (après entretien avec un travailleur social).



Soutenir financièrement *

■ **Aides spécifiques d'urgence** : le CCAS propose une aide financière, sous forme de colis alimentaire ou de chèque d'accompagnement, pour faire face à un besoin alimentaire ponctuel.

■ **Aides financières à la vie quotidienne** : le CCAS peut octroyer une aide (une fois par an, renouvelable une fois) pour faire face aux charges de la vie courante. Après entretien avec un travailleur social, celui-ci instruit la demande et la présentera en commission d'attribution.

■ **Prêt à taux zéro** : pour soutenir un projet ou faciliter l'insertion professionnelle, le CCAS peut accorder un prêt (d'une durée de 36 mois maximum). Après acceptation du dossier, il sera formalisé par la signature d'un échéancier de remboursement, adapté aux revenus de l'emprunteur.

■ **Bail glissant** : ce dispositif permet à une famille d'accéder de façon pérenne à un logement. Le demandeur doit remplir les conditions d'éligibilité à un logement social. Le bail glissant se fait à la demande du bailleur. La demande instruite par un travailleur social est présentée en commission permanente d'attribution.

■ **Aide à la rentrée scolaire** : les familles ayant des enfants à charge âgés de 18 à 24 ans peuvent bénéficier d'une aide au financement des projets d'étude. La demande doit être faite auprès de la Mairie (instruction des dossiers entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre).

■ **Aide à la mobilité** : dans le cadre de l'insertion sociale ou professionnelle, le CCAS peut attribuer une aide au déplacement. Après dépôt d'une demande et acceptation par une commission d'attribution, une aide financière sera remise contre présentation d'un reçu ou d'une facture acquittée.

Faciliter l'accès aux loisirs *

■ **Aide aux vacances et aux loisirs** : afin de faciliter l'accès aux vacances ou aux loisirs, le CCAS octroie une aide financière prenant la forme de chèques vacances, valables 2 ans. Les intéressés doivent remplir un dossier (à retirer auprès de l'accueil de la Mairie).

■ **Contrat chèques vacances** : de même que l'aide précédente, ce dispositif permet la constitution d'une épargne durant 8 mois, à laquelle le CCAS apporte une aide sous forme de chèques vacances. Il répond aux mêmes exigences que l'aide aux vacances et aux loisirs.

■ **Bourse solidarité vacances** : gérée par l'Agence nationale pour les chèques vacances, elle favorise le départ de ceux exclus du droit aux vacances. Le calcul de l'aide se fait selon les revenus.

■ **Aide aux vacances pour les personnes handicapées** : cette aide, sans limite d'âge, est accordée pour les séjours en colonie, centre spécialisé ou en location (gîte, camping), en famille. Selon le cas, le dossier de demande d'aide est à déposer en Mairie 2 mois avant le départ ou 1 mois après le retour de vacances. Outre les pièces justificatives, il sera nécessaire de fournir, soit la facture acquittée du séjour, soit une attestation sur l'honneur rédigée par la famille d'hébergement.

■  **Cultures du Cœur** : en partenariat avec l'association Cultures du Cœur, la Mairie promeut la culture et le sport comme levier d'épanouissement personnel, d'inclusion sociale et professionnelle. La Ville, engagée dans une démarche de culture pour tous, met à la disposition des publics les plus démunis des invitations pour le théâtre et le cinéma. Demandes à formuler auprès de Cultures du Cœur (www.culturesducoeur.org).

■ **Voyage sénior** : cette action permet aux personnes âgées de plus de 60 ans de profiter d'un accès aux vacances. Le coût du séjour comprend le transport, l'hébergement, les excursions et l'assurance annulation. L'inscription se fait auprès du CCAS.

■ **Sorties et animations** : ce dispositif propose un programme d'activités ouvert aux personnes de plus de 60 ans.

■ **Verrières, Été Grandeur Nature** : des animations sont proposées durant la période estivale (à l'extérieur ou en salle climatisée). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du CCAS.



Partir en vacances, accéder à des loisirs : le CCAS peut vous y aider

Accompagner les séniors*



Le CCAS assure le portage de repas à domicile

■ **Complément de retraite pour les personnes âgées** : le CCAS propose un complément de revenus aux personnes retraitées de plus de 65 ans dont les revenus ne dépassent pas 75 % du SMIC net pour une personne seule, majoré à 80 % pour un couple. La demande est présentée en commission d'attribution. Le dossier doit être renouvelé tous les ans.

■ **Restaurant sénior** : le CCAS propose aux personnes âgées ou handicapées de venir déjeuner au restaurant sénior (repas payant). Pour cela, une demande doit être déposée en mairie.

■ **Service d'aide à domicile** : ouvert aux personnes résidant à Verrières, âgées de plus de 60 ans ou handicapées, ce service permet de dispenser une aide à l'accomplissement de tâches quotidiennes (alimentation, hygiène, ménage...). Toute prise en charge est conditionnée par une évaluation des besoins à do-

micile, ainsi que la signature d'un contrat de prise en charge précisant les missions, temps d'intervention et tarifs.

Une aide financière peut être apportée par divers organismes (Département, caisse de retraite...) à qui il faut adresser directement une demande.

■ **Portage de repas à domicile** : les personnes âgées ou handicapées ne pouvant sortir de leur domicile, celles temporairement invalides ou ne pouvant assurer seules leurs repas, peuvent bénéficier de ce service en s'inscrivant auprès du CCAS.

■ **Téléassistance** : centrale d'écoute spécialisée, la téléassistance est ouverte aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées. Financé par le Département, ce service est gratuit pour le bénéficiaire.

■ **Service transport-accompagnement** : accessible aux personnes à mobilité réduite, il offre un transport, collectif ou individuel selon les besoins, dans et hors Verrières (hypermarché, restaurant sénior, rendez-vous médical...), du lundi au vendredi. Les tarifs et conditions d'utilisation sont consultables auprès du CCAS.

■ **Le service Nord-Ouest Autonomie (NOA)** : accompagnement des personnes âgées et de leur famille**

■ **Plans canicule et grand froid** : dispositifs d'alerte et d'urgence, ces plans proposent plusieurs actions (contact téléphonique, hébergement d'urgence, maraude...) visant à la protection des personnes. L'inscription au plan canicule doit être faite auprès du CCAS.

■ **Permanence retraite** : un spécialiste « retraite » assure une permanence gratuite, sans rendez-vous, le 3^e samedi de chaque mois à l'Hôtel de Ville.**

***Pour chaque aide, les critères d'éligibilité sont à vérifier auprès du CCAS**

**** Voir en page 8, Point d'accueil pour l'accès au droit**

Améliorer l'inclusion sociale *

■ **Verrières, ville aidante Alzheimer** : signataire de la charte « Ville aidante Alzheimer » avec l'association France Essonne Alzheimer, Verrières s'engage dans une série d'actions permettant de mieux identifier les personnes atteintes de cette maladie sur son territoire, d'assurer leur meilleure inclusion sociale et de soutenir les aidants.

■ **Le rendez-vous des aidants** : organisé le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h à la Villa Sainte-Christine, cet espace de parole, animé par un travailleur social de la Mairie et le service NOA, offre un lieu d'expression pour les aidants. Gratuit. Sur inscription auprès du CCAS.

■ **Écoute personnes handicapées** : chaque mercredi matin, sur rendez-vous (01 69 53 78 31 ou ccas@verrieres-le-buisson.fr), un conseiller municipal est à l'écoute des personnes atteintes de handicap (moteur, auditif, visuel ou mental). Lire aussi pages 11 à 13

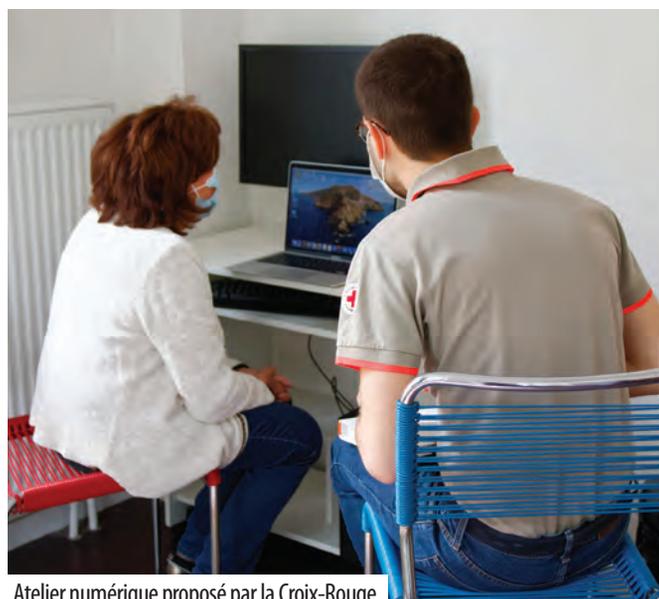


Rendez-vous des aidants

Faciliter le quotidien, l'accès aux droits *



L'écrivain public répond aux demandes d'aide à la rédaction



Atelier numérique proposé par la Croix-Rouge

■ **Conciliateur de justice** : règlement amiable d'un conflit**

■ **Médiation familiale** : règlement d'un conflit familial**

■ **Écrivain public** : rédaction de courriers et accompagnement dans les démarches administratives.**

■ **Maison Départementale des Solidarités (MDS) de Massy** : elle assure un accueil pour les familles et les couples avec enfants. Du fait de la crise sanitaire, cet accueil est restreint jusqu'à nouvel ordre. Pour joindre la MDS de Massy : 01 69 75 12 40.

■ **Permanence numérique** : la Croix-Rouge accompagne les personnes pour accomplir leurs démarches administratives numériques et enseigne le bon usage d'internet. Ouverte à tous, sans conditions de ressources.**



CCAS

Hôtel de Ville

01 69 53 78 31

ccas@verrieres-le-buisson.fr

***Pour chaque aide, les critères d'éligibilité sont à vérifier auprès du CCAS**

**** Voir en page 8, Point d'accueil pour l'accès au droit**



Aide juridique, numérique, familiale ; assistance à la résolution de conflits ; demande de médiation ; aide dans vos démarches administratives, judiciaires ; aide à l'autonomie : le point d'accueil Accès au Droit de la Ville de Verrières-le-Buisson est à votre écoute pour vous orienter, vous assister ou vous donner un rendez-vous avec l'un de nos partenaires.

Écrivain public

Aide à la rédaction de courriers administratifs et personnels, accompagnement dans les démarches administratives.

Le mardi de 14 h à 17 h ●

Conciliateur de justice

Aide à la résolution de conflits et différends avec un voisin, un locataire, un propriétaire, un client, un fournisseur avant une procédure en justice.

Le mercredi de 13 h 30 à 18 h ●

Permanence numérique

Répondre à des besoins informatiques variés.

Le samedi de 10 h à 12 h à la Villa Sainte-Christine ●

Lutte contre le non-recours aux droits

Permanence sociale de la Croix Rouge pour l'accompagnement dans le cadre de dé-

marches administratives dématérialisées, de lecture ou de rédaction de courriers administratifs.

Le samedi de 10 h à 12 h à la Villa Sainte-Christine ●

Médiation familiale

Pour les personnes confrontées au sein de leur famille à une rupture de communication liée à un conflit, une séparation, un divorce, l'adolescence, une succession, etc.

Le médiateur familial est un tiers, neutre, impartial et indépendant. Il est diplômé d'État et tenu à la confidentialité. Les accords conclus en médiation familiale peuvent être homologués par un magistrat.

Les 2^e mercredis du mois de 14 h à 18 h ●

Permanence Nord Ouest Autonomie - NOA

Accompagnement des personnes âgées, de leur famille et leur entourage, de la prévention à la situation la plus complexe.

Soutenant les professionnels, il favorise le bien-vieillir et le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans.

Un jour par mois en mairie (annoncé dans le journal municipal) ● / ●

Permanence Sénior

Inscription aux animations seniors, règlements, informations diverses sur les aides et services proposés aux personnes âgées (transports, repas, etc.).

Le mardi de 9 h à 11 h (hors vacances scolaires) ●

Permanence Retraite

Se présenter avec ses relevés de carrières. Pour tous (privé et public).

Le 3^e samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h ●

Permanence Handicap

Aide, orientation et écoute des personnes atteintes d'un handicap moteur, auditif, visuel ou mental.

Le mercredi de 8 h 30 à 12 h ●

Permanence La Mission locale VITA-LIS

Emploi, orientation, formation pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Vita-Lis Massy, 01 69 30 54 92

● **Sans rendez-vous**

● **Sur rendez-vous** ■

Autres lieux d'accueil de la Communauté Paris-Saclay

Maison de Justice et du droit -MJD- (Les Ulis)

- **Avocat** : conseil dans divers domaines (famille, travail, étrangers, mineurs).
- **Notaire** : conseil dans des domaines précis du droit : famille, immobilier, patrimoine et entreprise.
- **Greffier** : informations et orientations sur l'ensemble des procédures ; accompagnement dans la constitution et le dépôt de vos dossiers d'aide juridictionnelle ainsi que des requêtes.

Groupe scolaire des Bergères : rue des Bergères aux Ulis

Accueil téléphonique et prise de rendez-vous : 01 64 86 14 05 - mjd@paris-saclay.com

Du l. au v., 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Espace France Services (Igny)

Pour toute information sur l'accès aux principaux services publics, pour un premier niveau de réponse et une orientation vers les partenaires compétents, en cas de situation complexe (CAF ; MSA ; Pôle emploi ; Assurance maladie ; Assurance retraite ; Impôts ; La Poste)

Permanences

- Permanence juridique : deux mercredis par mois, sur rendez-vous,
- ATOUT PLIE 91 : accompagnement vers l'emploi ; tous les mercredis (matin sans rendez-vous, après-midi sur rendez-vous),
- ESSONNE MOBILITÉ : recherche de mobilité pour les personnes défavorisées ; deux mercredis après-midi par mois sans rendez-vous,
- Union Nationale des Associations Familiales : mesure de protection judiciaire ; un lundi après-midi par mois sur rendez-vous.

Le Patio, 1 rue Jules Ferry - Igny - 01 69 33 11 41 - lepatio@igny.fr

Du lundi au vendredi 9 h-12 h - 14 h-17 h 30 (sauf le jeudi après-midi)

Point d'accueil Accès au Droit

Hôtel de Ville de Verrières-le-Buisson

Du lundi au vendredi, 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; le samedi, 8 h 30 - 12 h
Tél. 01 69 53 78 32

accesaudroit@verrieres-le-buisson.fr



Formulaire en ligne sur l'espace-citoyens :

sur verrieres-le-buisson.fr, rubrique Mon quotidien > Mes démarches en ligne ; cliquez sur Toutes les démarches > Accès au droit

Alfred Carteron : avenue à sens unique en direction du centre-ville



Au terme d'une concertation et de nombreux échanges avec les riverains des rues Alfred Carteron, Docteur Roux et Joseph Groussin, un nouveau plan de circulation et de stationnement a été défini. Il permettra de fluidifier la circulation, de la sécuriser et de limiter les nuisances sans pour autant contraindre l'accès au centre-ville.

Le réaménagement des rues devrait intervenir courant février et modifiera la circulation comme suit :

■ Avenue Alfred Carteron

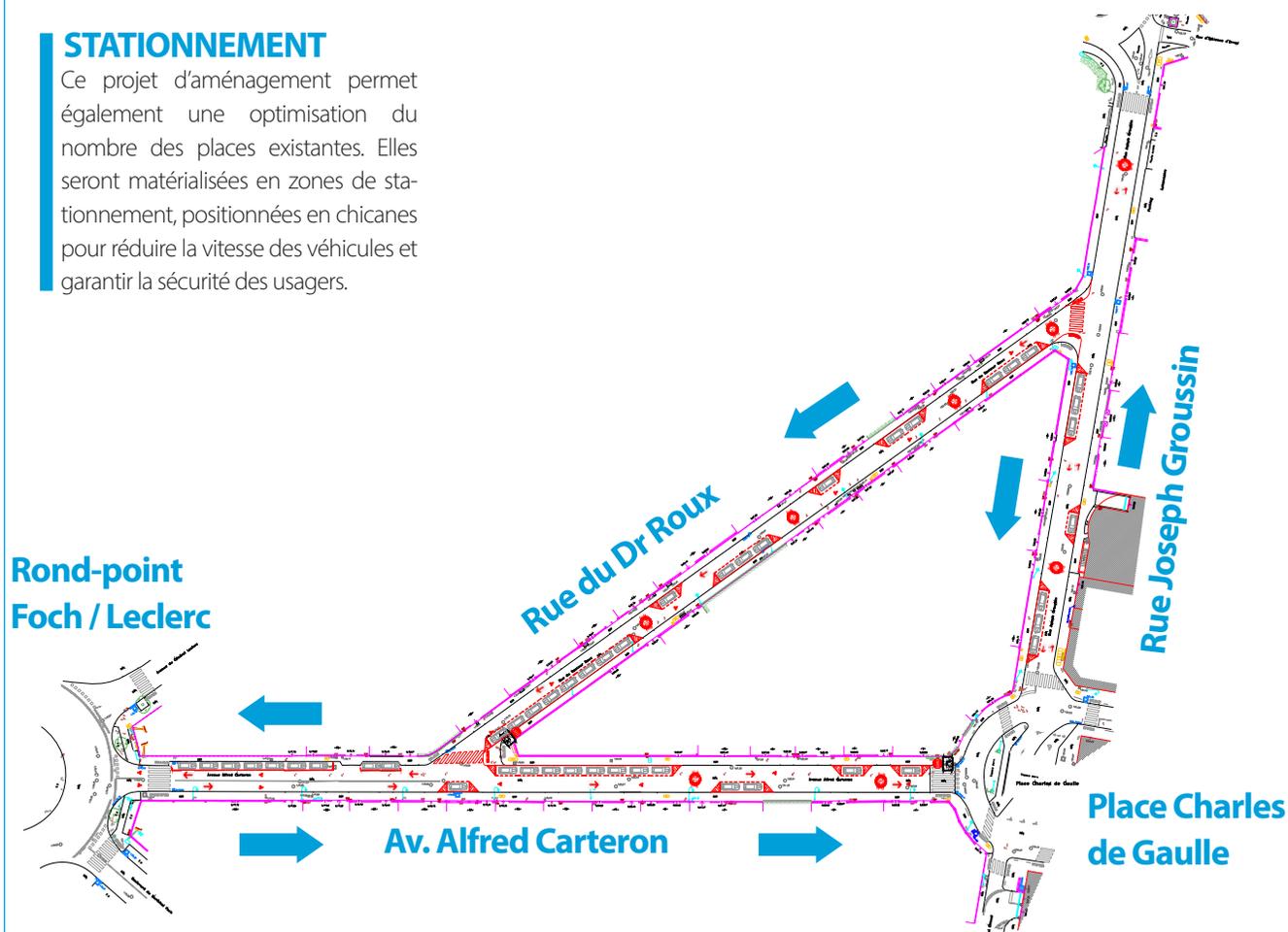
- Dans le bas de la rue (de l'intersection avec la rue du Docteur Roux vers le rond-point Foch/Leclerc), **la circulation restera à double sens.**
- Dans le reste de la rue (de l'intersection avec la rue du Docteur Roux vers la rue Joseph Groussin), **la circulation se fera à sens unique, dans le sens montant.**

■ Rue du Docteur Roux

- **La circulation se fera à sens unique**, dans le sens descendant, de la rue J. Groussin vers l'avenue A. Carteron.

STATIONNEMENT

Ce projet d'aménagement permet également une optimisation du nombre des places existantes. Elles seront matérialisées en zones de stationnement, positionnées en chicanes pour réduire la vitesse des véhicules et garantir la sécurité des usagers.



Très belle et très fraternelle année 2022

Vœux 2022 de François Guy Trébulle – extraits

Chères Verriéroises, chers Verriérois, chers amis, J'aurais aimé pouvoir vous accueillir dans cet Espace Bernard Mantiennne pour vous présenter mes vœux, des vœux dans un nouveau format ouvert à toute la population. Malheureusement, cette année encore, nous devons respecter les contraintes qui nous sont fixées. **Mais pour autant, il est évidemment exclu de renoncer à vous présenter les vœux, à vous souhaiter une bonne et heureuse année, à vous dire combien l'ensemble des équipes municipales est déterminée à vous accompagner pour que cette année soit la meilleure possible pour ce qui nous appartient.** [...]

2022 est une année que nous préparons déjà depuis de longs mois pour faire en sorte qu'après cette période si particulière nous puissions renouveler l'action publique pour les Verriérois, avec eux, avec vous, dans tout un tas de domaines.

Le premier que **je veux mentionner aujourd'hui c'est la jeunesse qui fait partie des points importants des engagements de ce mandat.** Les Assises de la jeunesse vont bientôt se terminer pour aboutir à une mise en œuvre tout au long de cette année 2022.

[...] nous voulons **développer l'accompagnement de la parentalité** en mettant en place des conférences et des rencontres [...]. Et puis bien sûr nous allons poursuivre **l'accompagnement des seniors** [...].

Notre préoccupation, c'est aussi votre santé [...] la Maison de santé pluriprofessionnelle est un axe extrêmement marquant de l'action publique. 2022 devrait être l'année de mise en service de ce bel outil au service des médecins, au service des Verriérois. La sécurité n'est pas oubliée [...] **nous allons avancer dans la mise en place d'un point d'accueil d'accès aux droits et déployer la vidéo protection** [...]

À Verrières, la politique culturelle est extrêmement importante. Le chantier du centre André Malraux va pouvoir démarrer. Par ailleurs les activités culturelles continuent [...] Contrat Local d'Encadrement Artistique [...], le festival Hors-scène [...], Louise de Vilmorin dont nous célébrons en 2022 les 120 ans de la naissance.

Si la culture est essentielle, le sport a une place toute particulière à Verrières. Nous voulons accompagner toutes les pratiques sportives de nos administrés avec nos partenaires associatifs [...] Nous allons accueillir à Verrières, cette année, la Coupe de France de Futsal Mal Marchant. [...]

[...] C'est aussi l'occasion d'insister sur l'importance de ce cadre

de vie auquel nous sommes si attachés. **De l'importance aussi à faire des efforts en faveur du développement durable.**

Nous avons tout au long de l'année dernière développé cette démarche participative « Agissons pour demain », pour mettre en place la charte Verriéroise du plan « Climat Air Énergie Territorial » de la Communauté Paris-Saclay. Désormais les premières propositions de cette charte vont pouvoir être déclinées en 2022.

Le sujet des mobilités est un sujet extrêmement important et je ne peux que partager la joie qui était la mienne de voir circuler **la première navette de la CPS** qui relie la Croix Belle Avoine jusqu'à Massy Opéra en passant par Massy Verrières. Il y aura aussi la deuxième phase des travaux du boulevard Foch [...], le chantier de réforme du stationnement en centre-ville [...]

2022 sera une année riche pour ce qui est de l'action municipale dans son territoire et bien au-delà.

Je veux terminer par le vœu que je forme que nous réussissions toujours davantage à constituer à Verrières cette communauté humaine dans laquelle chacun est accueilli, chacun a sa place et qui est grande et belle[...].

Je vous souhaite une très belle et très fraternelle année 2022.



Retrouvez la vidéo et le texte complet des vœux du maire sur verrieres-le-buisson.fr





La Coupe de France de Handifoot se joue à Verrières-Le-Buisson

Du vendredi 25 au dimanche 27 mars 2022, Verrières-le-Buisson revêtira son plus beau maillot pour accueillir la Coupe de France Futsal jeunes handisport.

Un évènement inédit sur le territoire francilien

Hormis lors des Jeux paralympiques, le handisport de compétition demeure trop souvent et injustement méconnu du grand public. C'est la raison pour laquelle la Ville de Verrières-le-Buisson a souhaité s'associer au Comité Départemental Handisport de l'Essonne pour le promouvoir, en accueillant la Coupe de France jeunes de Handi Futsal mal-marchant.

En quinze ans d'existence, cette compétition nationale, organisée sous l'égide de la Fédération Française Handisport, n'avait jamais fait de halte en Île-de-France. Cela sera chose faite en 2022. En effet, le temps d'un week-end, Verrières-le-Buisson sera la capitale du handifoot.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 150 participants, répartis en 20 équipes, et 50 accompagnateurs qui sont attendus dans notre commune. Composées de 5 joueurs (quatre joueurs de champ et un gardien de

but) âgés de 10 à 21 ans, les équipes s'affronteront lors de matchs de deux mi-temps de 7 minutes. Verrières-le-Buisson accueillera, au gymnase Jean Mermoz, une partie des matchs de poule (conjointement avec le CREPS* de Châtenay-Malabry), les demi-finales et la finale.

Venez nombreux pour les encourager

Cet évènement sportif sera ouvert à tous et gratuit. Aussi, venez nombreux encourager ces jeunes athlètes !

Si le handisport a été lancé en France en 1954, il connaît un succès grandissant depuis quelques années, dans le monde de la compétition comme dans la pratique amateur.

Verrières-le-Buisson, ville inclusive et sportive

Au-delà d'un simple facteur « santé », le handisport véhicule une véritable image sociétale au sein de laquelle chacun doit

trouver sa place. Cette volonté, visant à promouvoir les actions concourant à changer le regard sur le handicap et favorisant une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans la vie collective, est également celle de Verrières-le-Buisson. Ville sportive, elle veut, aujourd'hui, être une ville pour tous. C'est dans ce sens qu'elle a souhaité décrocher le label « Terre de Jeux 2024 » et, surtout, mettre en œuvre son projet « Verrières-le-Buisson, Ville inclusive » (voir page 12). Grâce à l'instauration d'un Comité consultatif, la Ville entend donner la parole aux Verriérois souffrant de handicap afin d'identifier leurs difficultés et leurs souhaits en matière de politique municipale. C'est par cette action qu'elle souhaite donner une place à chacun dans la cité. ■

* Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives d'Île-de-France

Le handisport en chiffres

35 000 licenciés et plus de **60 000** pratiquants
16 comités régionaux en métropole et outre-mer
88 comités départementaux et plus de **1 400** associations affiliées
25 sports de loisirs ou de compétition

Source : <https://www.handisport.org/presentation>




**COUPE DE FRANCE
FUTSAL**

JEUNES

COMPLEXE JEAN MERMOZ
VERRIÈRES LE BUISSON - 91
26/27 MARS 2022

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DE L'ESSONNE

ENTRÉE LIBRE / INFOS SUR HANDISPORT.ORG

PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT



PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION



Vous souhaitez vous engager ?

Devenez bénévole pour aider à l'organisation de la Coupe de France jeunes de Futsal Handisport.

Contact : Mme Quéau, Présidente du Comité Départemental Handisport de l'Essonne

Tél. 06 22 66 59 05



© D. Picout

Vie citoyenne

Le handicap, parlons-en ensemble



Que chacun participe à la vie sociale et citoyenne, telle est l'ambition de la Ville en mettant en œuvre son projet de ville inclusive : le comité consultatif Ville inclusive a été créé ; une permanence hebdomadaire a été mise en place. Prochaine étape, l'analyse des besoins des personnes handicapées en termes d'activités de loisirs.

Longtemps pensée pour la voiture, la ville tend à changer de visage, depuis quelques années, pour prendre en compte de nouveaux modes de déplacement tels que la marche à pied ou le vélo. Aujourd'hui, des aménagements adaptés en améliorent et sécurisent la pratique. Facilitant la vie des habitants, ce phénomène a également fait apparaître un nouveau besoin : celui de replacer l'humain au cœur de la vie de la cité. Dans ce cadre, Verrières-le-Buisson s'engage en faveur d'une ville pour tous.

Verrières, ville inclusive

Permettre à chacun de participer à la vie citoyenne, telle est l'ambition de la Ville, en mettant en œuvre son projet de ville inclusive. Qu'est-ce que ce terme recouvre ? *Il s'agit, par des actions solidaires et adaptées, de donner à tous l'accès aux espaces et aux services publics. Ceci s'est d'ores et déjà traduit à Verrières-le-Buisson par un programme de mise en accessibilité des services communaux, lequel sera poursuivi en 2022, et par la création d'un comité consultatif Ville inclusive, que j'anime* précise Alain Cholay, conseiller municipal en charge de ces questions. En fonctionnement depuis janvier 2021, cette instance est composée de dix-huit membres : neuf conseillers municipaux et neuf personnalités extérieures qui représentent les acteurs locaux œuvrant dans le champ du handicap. Elle est chargée de mieux cerner les attentes des citoyens sur les questions relatives à la participation de chaque habitant à la vie de la commune.



Handisport au gymnase de la Vallée à la Dame (section tennis de table du TUVB)

Dans le même temps, une permanence, tenue par Alain Cholay, a été ouverte afin que les Verriéroises et les Verriérois atteints d'un handicap moteur, auditif, visuel ou mental bénéficient d'un lieu d'écoute et d'échange. Celle-ci se tient à l'Hôtel de Ville le mercredi matin, sur rendez-vous (01 69 53 78 32 - Lire aussi page 8).

Chaque avis compte

Le comité consultatif Ville inclusive veut aller plus loin dans sa démarche, en lançant aujourd'hui une véritable action consultative citoyenne. En effet, force est de constater qu'il est parfois difficile de connaître les besoins et les aspirations des personnes souffrant de handicap, et plus particulièrement ceux relatifs à leur vie dans la commune.

Un questionnaire, dont les réponses seront anonymes (page ci-contre ou téléchargeable sur verrieres-le-buisson.fr) a été établi dans ce but. Les résultats permettront d'orienter le travail effectué par le comité consultatif Ville inclusive, afin de proposer des activités susceptibles de mieux répondre aux personnes en situation de handicap et de favoriser leur insertion dans la vie sociale et citoyenne. Aussi, n'hésitez pas à répondre, votre avis compte !

Comité consultatif Ville inclusive

Rendez-vous : 01 69 53 78 32
accesaudroit@verrieres-le-buisson.fr





LOISIRS ET HANDICAP

Comité consultatif Ville inclusive



Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire si vous êtes vous-même ou par un proche (parent, enfant) confronté au handicap. Vos réponses nous permettront d'adapter nos actions au plus près de vos besoins.

1 - La personne en situation de handicap pratique-t-elle des activités de loisirs ?

- Oui Lesquelles ? :
- Elle y participe Seul (e) Accompagné(e)
- Il s'agit d'une pratique Autonome Associative
- Non Pour quelle(s) raison(s) ? :

2 - Quels types d'activités de loisirs pratique/souhaiterait pratiquer la personne en situation de handicap ?

- | | Pratique | Souhaiterait pratiquer |
|--|--------------------------|--------------------------|
| ■ Visite (en ville ou à l'extérieur de la ville) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ■ Culture (visites de châteaux, musées, cinéma...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ■ Artistique (musique, photographie, sculpture...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ■ Informatique | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ■ Sport | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lequel / lesquels ? : | | |
| ■ Apprentissage de la langue des signes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ■ Activités associatives | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ■ Autre(s) proposition(s) : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Laquelle / lesquelles ? : | | |

3 - Avez-vous des propositions particulières concernant les loisirs des personnes en situation de handicap ?

.....

.....

.....

4 - Informations relatives à la personne en situation de handicap

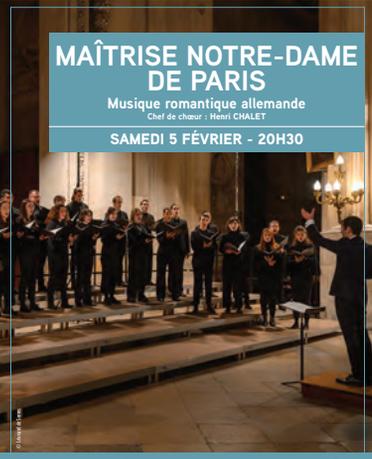
- | | | | | | | |
|-------------------------------|--|---|---|---|---|---|
| ■ Tranche d'âge | Moins de 20 ans <input type="checkbox"/> | Entre 21 et 30 ans <input type="checkbox"/> | Entre 31 et 40 ans <input type="checkbox"/> | Entre 41 et 50 ans <input type="checkbox"/> | Entre 51 et 60 ans <input type="checkbox"/> | Plus de 60 ans <input type="checkbox"/> |
| ■ Situation familiale | Seul(e) <input type="checkbox"/> | En couple <input type="checkbox"/> | En colocation <input type="checkbox"/> | Chez ses parents <input type="checkbox"/> | En établissement <input type="checkbox"/> | |
| ■ Type de handicap | Moteur/Physique <input type="checkbox"/> | Mental/Psychique <input type="checkbox"/> | Auditif <input type="checkbox"/> | Visuel <input type="checkbox"/> | | |
| ■ Situation professionnelle : | Salarié(e) <input type="checkbox"/> | Sans emploi <input type="checkbox"/> | Auto entrepreneur <input type="checkbox"/> | Étudiant(e) <input type="checkbox"/> | Retraité(e) <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> Autre | Merci de préciser : | | | | |

Déposez votre questionnaire à l'accueil de la mairie.

Les résultats de l'enquête seront publiés sur le site de la Ville et dans le journal d'information de Verrières. Ils seront utiles au comité consultatif pour mettre en œuvre des activités qui pourraient être proposées par la mairie elle-même ou ses partenaires.

Les informations, projets et publications y seront également disponibles.

À noter : le comité consultatif Ville Inclusive tient des permanences le mercredi matin sur rendez-vous
01 69 53 78 32 ou accesaudroit@verrieres-le-buisson.fr



MAÎTRISE NOTRE-DAME DE PARIS
Musique romantique allemande
Chef de chœur : Henri CHALET
SAMEDI 5 FÉVRIER - 20H30

CONCERT / Église Notre-Dame de l'Assomption de Verrières / DURÉE : 1h / TARIFS : 17 €, 13 €, gratuit pour les moins de 18 ans / RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION : culture@verrieres-le-buisson.fr ou 01 69 53 10 37



Concert exceptionnel

La Maîtrise Notre-Dame de Paris

Le samedi 5 février à 20 h 30 en l'église Notre-Dame de l'Assomption, le chœur d'adultes de la Maîtrise Notre-Dame de Paris donnera un concert de musique romantique allemande sous la direction d'Henri Chalet.

Un engagement visible

C'est un concert exceptionnel, celui de la Maîtrise Notre-Dame de Paris, qui sera donné à Verrières-le-Buisson, le 5 février.

Le chœur d'adultes, une vingtaine de jeunes âgés de 18 à 28 ans, chantera a capella ou accompagné au piano. Il sera

sous la direction d'Henri Chalet, directeur de la Maîtrise Notre-Dame de Paris et chef de chœur principal.

Au programme, la musique romantique allemande avec des œuvres de Rheinberger, Bruckner, Mendelssohn et Brahms.

Réservez !

Maîtrise Notre-Dame de Paris

Chef de chœur : Henri Chalet

Musique romantique allemande

Samedi 5 février à 20 h 30

Église Notre-Dame de l'Assomption

17 €, 13 € - Gratuit pour les moins de 18 ans*

Règlement : ebmantienne.fr ; à l'accueil de l'Espace Bernard Mantiennne ; **ou sur place, uniquement par chèque ou espèces**

Saison des médiathèques

Contes À tire d'ailes

Samedi 5 février à 18 h 30

Moulin de Grais

Par Isabelle Sauer

Contes en famille à partir de 6 ans

Nous voyagerons avec des contes traditionnels de différentes cultures.

Et au fil du vent nous rencontrerons Colibri et sa grande sagesse, la grue devenue jeune fille, le petit coq malfaisant ou la poule courageuse et volontaire.

Mais de toutes façons, au gré du temps, du vent, chaque voyage sera unique, ce sera ce jour-là et pas un autre avec vos yeux et vos oreilles et pas d'autres.

Réservation indispensable

Partageons nos lectures

Mardi 8 mars 19 h

Médiathèque La Potinière*

Ateliers d'initiation multimédia

Mardi 8 mars

Séances d'une heure, de 9 h 30 à 12 h 30, pour les personnes débutantes

Médiathèque La Potinière*

Les Raconteries

Mercredi 23 mars à 10 h 30

pour les « 4 à 7 ans »

Mercredi 16 février et 9 mars à 10 h 30

pour les tout-petits (1 à 3 ans)

Médiathèque La Potinière*

La médiathèque La Potinière sera fermée **du 1^{er} février au 8 février inclus** pour le réaménagement et l'installation des documents provenant de la médiathèque André Malraux fermée pour travaux.

* Animations gratuites sur inscription : 01 69 30 48 84 ou mediatheques@verrieres-le-buisson.fr Informations, horaires et catalogue sur <https://verrieres.bibenligne.fr/>

Marché de l'Estampe

Les 5 et 6 février, une vingtaine d'artistes recevront les amateurs d'estampe à l'Espace Bernard Mantiennne. Venez découvrir la diversité des techniques.

Dans ce Marché de l'Estampe, vous rencontrerez des artistes qui auront plaisir à vous montrer et expliquer leur travail réalisé selon diverses techniques : lithographies, gravures aux techniques mixtes, monotypes,

linogravures, gravure burin, gravure sur cuivre...

Marché de l'estampe

Samedi 5 et dimanche 6 février de 14 h à 18 h

Espace Bernard Mantiennne

Entrée libre



Spectacle Jeune Public

J'ai trop d'amis

Mercredi 16 février, la Compagnie du Kaïros vient présenter *J'ai trop d'amis*, la suite de *J'ai trop peur*, de David Lescot.

Vous vous souvenez ? Vous avez eu très peur d'entrer en 6^e, et ça vous a gâché vos grandes vacances. Et puis la rentrée est arrivée, et brusquement vous n'avez plus eu peur. C'est là que les vrais problèmes ont commencé.

Il y a beaucoup de monde en 6^e, bien plus qu'à l'école primaire. Ça fait beaucoup d'amis et d'ennemis potentiels. Et surtout, il s'agit d'avoir une bonne réputation. Et puis on vous a fait savoir qu'une fille de votre classe s'intéressait à vous. Que faire ? Vos parents sont occupés par leurs problèmes à eux. Et votre sœur de deux

ans et demi est entrée à l'école maternelle, c'est pas elle qui va vous donner des solutions. Quoique...

J'ai trop d'amis

Mercredi 16 février à 14 h 30
Compagnie du Kaïros
Texte et mise en scène : David Lescot
Espace Bernard Mantienne
Pour tous dès 8 ans - 50 minutes
Tarifs : 13 €, 11 € et 6 €
Réservation : 01 69 93 10 37
culture@verrieres-le-buisson.fr



J'AI TROP D'AMIS

Compagnie du Kaïros
Texte et mise en scène : David Lescot • Acteurs : Suzanne Aubert, Charlotte Corman, Théodore Mercadé, Elise Maréchal, Caroline Méron-Berthoin, Camille Rose-Lévy, Thibault Maréchal, Nicolas Vermeulen en alternance • Scénariste : François Gaudier-Lafaye • Lumière : Guillaume Rolland • Assistante à la mise en scène : Faustine Noguès
Administration : Virginie Patek • Diffusion : Carol Chioda • Production : Marion Arret et Morgan Janni • Presse : Olivier Sabat et Marine Roussel • Le texte de la pièce est publié aux Éditions Actes sud jeunesse, coll. « Myopia jeunesse » • Un spectacle tout public à partir de 8 ans • Une production Théâtre de la Ville, Paris • Coproducteur du Kaïros • Festival d'été de Combourg 2022 • La Compagnie du Kaïros est soutenue par le Ministère de la Culture - DRAC Ile de France

MERCREDI 16 FÉVRIER - 14H30

THÉÂTRE / Espace Bernard Mantienne / DURÉE : 50 minutes / TARIFS : 13 €, 11 € et 6 € / RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION : culture@verrieres-le-buisson.fr ou 01 69 93 10 37



« La suite de *J'ai trop peur*, cette fois à l'âge de la rentrée en sixième. Toujours piquant, cruel... et drôle ! »
TTTélérama

Avant-première

Une mère, en présence de la réalisatrice

L'EBM accueille, le vendredi 18 février, Sylvie Audcoeur, ancienne verriéroise et réalisatrice du film *Une mère*, à l'occasion d'une séance en avant-première.

Sylvie Audcoeur a réalisé un beau premier film à suspense et très prenant sur la question de la justice, du deuil et de la colère d'une mère : Aline (Karine Viard) n'a jamais réussi à faire le deuil de son fils mort à 17 ans dans une rixe. Quand elle croise par hasard son agresseur, tout juste sorti de prison, elle décide d'échafauder un plan pour se venger (lire page 5 du *Sortir*).

Qui est Sylvie Audcoeur ?

Sylvie Audcoeur vient de réaliser son premier film mais elle est depuis toujours actrice de théâtre et de cinéma ainsi que scénariste. Elle a participé à de nombreuses séries télévisées. En 1994, elle avait obtenu le prix Adami des Jeunes Talents pour son rôle dans le spectacle Dorothy Parker. Elle est aussi autrice de théâtre.

Les parents de Sylvie, Pierre et Jacqueline Balaskovic, ont vécu plus de trente ans à Verrières ; elle y a donc grandi. Elle a même travaillé au cinéma Le Colombier dans sa jeunesse.



Une mère

Film de Sylvie Audcoeur
Vendredi 18 février à 20 h 30
Espace Bernard Mantienne
Tarif unique : 4 €

Exposition *Le murmure des arbres*

Vous avez jusqu'au 13 février pour découvrir l'exposition *Le murmure des arbres* à l'Orangerie - Espace Tourlière.

Résultat du dialogue fécond entre la peinture puissante d'Ysabel Mavit et la sculpture de Jacques-Victor André.

Le murmure des arbres

Jusqu'au 13 février

Mercredi et vendredi de 15 h à 18 h

Samedi et dimanche de 15 h à 19 h

Orangerie - Espace Tourlière

Renseignements et réservations (pour les groupes) au 01 69 53 78 00 ou sur culture@verrieres-le-buisson.fr





ADVZ offre des vélos à 15 élèves de Zorgho

ADVZ, l'Association pour le Développement des Villages de Zorgho a remis un vélo à quinze élèves de trois écoles de la commune de Zorgho.

Quinze jeunes titulaires du Certificat d'Étude Primaire * de la session de 2021 des écoles de Kamambori « B », Digré et Loundogo ont reçu, le 23 novembre 2021, une bicyclette d'ADVZ : un vélo a été remis aux cinq premiers élèves de ces trois écoles. Ce don s'inscrit dans le cadre des activités de l'association. Chaque année, une délégation d'ADVZ se déplace à Zorgho où elle mène des actions humanitaires : rencontre des membres de l'Association pour le Développement du Village de Digré (ADVD), activités en faveur des scolaires, concours de pêche, de badminton, kermesse...

Cette année, les recettes ont permis d'acquérir 15 vélos. Les heureux bénéficiaires ont reçu leur vélo au cours d'une cérémonie, dans la cour de la mairie de Zorgho, en présence du secrétaire général de la mairie, représentant le maire de Zorgho ; du chef du village de Digré ; du directeur provincial en charge de l'éducation préscolaire et primaire ; du chef de la circonscription d'éducation de base de Zorgho (CCEB) et d'enseignants des trois écoles. En remerciant l'association, Raogo Jean Claude Ouédraogo, CCEB, a souhaité aussi que les enfants puissent un jour s'engager dans l'action humanitaire.

* CEP, examen passé en fin de CM2 et aussi concours d'entrée au collège

ADVZ



ADVZ - Association de développement pour les villages de ZORGHO - a été créée en 2007.

Elle œuvre en collaboration avec l'ADVD du village de Digré ; elle a permis la construction et l'électrification d'un hangar au marché de Digré, la réalisation d'une bibliothèque et d'une miellerie, de salles de classe, l'électrification des salles de classes de l'école Kamambori B, la plantation d'arbres à l'école de Loundogo, la réhabilitation de la digue du barrage de Digré.

Pour toutes ces actions, la mairie a décerné à trois de ses acteurs clés que sont Michelle et Pierre Gueguen et Josiane Petit des médailles d'honneur des collectivités locales, le samedi 13 novembre.

(Source : Moïse Samandougou du Sidwaya)

La Perche

L'association « La Perche et les amis de la belote » organise un concours de belote le samedi 26 février à 14 h à l'Espace Bernard Mantienne. Inscription sur place par équipe formée : 20 € - Lots remis à tous les participants.

Samedi 26 février à 14 h à l'Espace Bernard Mantienne

Club du Bel âge

Au moment où sont écrites ces lignes, il est difficile de prévoir les sorties/ programmes du 1^{er} trimestre ; consultez alors le Club du Bel âge à ses permanences. Participez aux jeux de société proposés à ces horaires.

Permanences du mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h - Villa Sainte-Christine (4 place Charles de Gaulle)

Tél. 01 70 27 36 19 / 06 87 42 73 81 - clubdubelage@free.fr

Théâtre du Grenier

Le Théâtre du Grenier a le plaisir de vous présenter sa nouvelle création *H2020*, à l'Espace Bernard Mantiennne, les 11 et 12 février. Trois cent cinquante ans plus tard, Harpagon revient sur terre. Il aime toujours autant l'argent, beaucoup plus que ses enfants. Il s'est adapté à notre époque : son trésor n'est pas contenu dans une cassette mais dans... une clé USB, qu'il portera sur son cœur. C'est ainsi qu'est née cette pièce : *H2020*.

H pour le nom de notre avare (Monsieur Hache) et 2020 pour l'époque où il se retrouve. Autour de la folie de Hache, gravitent des profiteurs de tout acabit et ses malheureux enfants se sentiront bien impuissants.

En écrivant ce texte, inspiré de L'Avare, mon principal souci a été de vous faire rire en gardant l'esprit de L'Avare avec ses intrigues et ses ressorts comiques précise Marie Bougnet.

Avec : Philippe Leroux, Marianne Toghraï, Clément Cabon, Vincent Forbiche, Clémence Tograï, Maryse Boirin, Stana Terreros, Agnès Traverse, Marie Bougnet, Laurence Marcelli, Michel Lecas, François Prekesztics.

Vendredi 11 et samedi 12 février à 20 h 30

Espace Bernard Mantiennne

Libre participation

ARTC

- Le 4 février à 20 h 30, concert des chorales Les Voix du soleil d'Igny et Viva Lasido de Clamart à la salle des fêtes « Les Ruchères » à Igny pour un concert exceptionnel de variété française au profit de l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales. Entrée libre.
- Dans le précédent magazine, l'ARTC annonçait le dîner-concert Jazz-Pop prévu le 12 février. Les conditions sanitaires contraignent à le reporter en janvier 2023.

ARTC : 06 82 13 96 61

La Lucarne, des ateliers d'expression créatrice

- Assemblée générale, mardi 1^{er} février à 20 h 30 au Moulin de Grais. Votre présence est importante pour la pérennité de l'association et pour soutenir le bureau. La Lucarne est toujours à la recherche de bénévoles.
- Stage des vacances d'hiver (du 21 au 25 février) pour les enfants de 5 à 11 ans, de 13 h 30 à 16 h 30 au Moulin de Grais. Activités proposées : théâtre, modelage de la terre, peinture et musique selon les jours. Prix d'une après-midi : 11 € ; tarifs dégressifs pour les familles ; tarif réduit (6 €) pour les familles dont le coefficient familial est C1 ou C2. Inscriptions par mail et par téléphone.

Tél : 09 72 11 53 67 (prix d'un appel local)

contact@lalucarne-verrieres-91.fr

www.lalucarne-verrieres-91.fr

Rotary Club

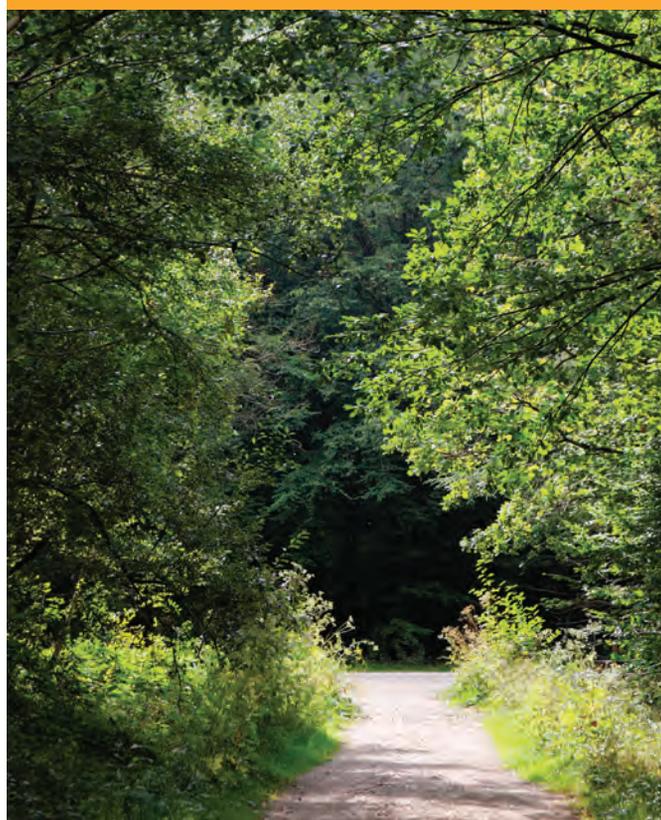
Tournoi de poker caritatif, samedi 12 février : le Rotary Club de Verrières-le-Buisson et le Poker Club de Longjumeau organisent conjointement la 2^e édition du tournoi de poker au profit des œuvres du Rotary.



Que vous soyez confirmés ou débutants, venez relever ce challenge, dans la joie, la camaraderie et la bonne humeur. De nombreux lots sont à gagner pour la table finale. Rejoignez le Rotary Club à la Maison Vaillant (salle 305, 66 rue d'Estienne d'Orves) à partir de 13 h. Participation : 10 € pour 20 000 jetons avec possibilité de recave et de Add-on. Places limitées à 60 participants.

Samedi 12 février à 13 h à la Maison Vaillant - Inscription à rotaryverrieres@gmail.com ou par téléphone : 06 79 98 93 82

Ateliers de l'environnement



Histoire et petite histoire du Bois de Verrières. Depuis Néandertal, l'homme a toujours fréquenté le site de la forêt de Verrières.

L'équipe d'animation des Ateliers de l'environnement vous propose le dimanche 13 février, à travers une balade commentée, de feuilleter, au gré des chemins, cette longue histoire construite entre l'homme de Verrières et sa forêt. Cette déambulation d'environ 3 heures est ouverte à tous. Rendez-vous le 13 février à 9 h sur l'esplanade Thomas Joly (devant l'arboretum public Roger de Vilmorin). Afin de pouvoir maintenir les gestes barrières et en particulier une distance sanitaire, le nombre de participants est limité. Il est recommandé de réserver. Naturellement vôtre.

Dimanche 13 février à 9 h

Réservation : 07 88 55 26 87 ou christian.sifre@gmail.com

Jeune talent

Léa Foucault, aucun obstacle ne lui résiste

À douze ans, Léa Foucault, qui pratique l'équitation au Poney club de Verrières, a déjà remporté plusieurs Championnats de France.



J'ai commencé l'équitation à trois ans et les compétitions à cinq ans, indique Léa Foucault. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la jeune Verriéroise, âgée aujourd'hui de 12 ans, affiche, avec son poney Hazel, un palmarès impressionnant : plusieurs fois Championne de France en concours complet et en saut d'obstacles, en individuel comme en équipe. Compétitrice dans l'âme, elle n'hésitera pas, d'ailleurs, à remettre son titre en jeu lors des prochains Championnats de France qui se dérouleront en juillet prochain à Lamotte-Beuvron. La prochaine étape ? *Mon rêve serait de participer aux Championnats d'Europe de poney,* précise-t-elle.

Bien que la sélection de la Fédération française d'équitation en la matière soit drastique, il en faut plus pour décourager Léa Foucault. Ainsi, elle fait preuve d'un grand sérieux dans son entraînement et, tout au long de l'année, multiplie les concours officiels de détection de jeunes cavaliers. Léa applique la même détermination dans sa vie que dans son sport. Aussi, lorsque quelqu'un s'aventure à lui demander la profession qu'elle souhaiterait exercer plus tard, elle répond tout naturellement : monitrice d'équitation ou vétérinaire. Deux vocations, finalement, tout à fait logiques pour uneoureuse des animaux. ■

Arthur Le Bris, un Verriérois en pleine ascension

Après une année 2021 faste, Arthur Le Bris participe aux prochains Championnats de France d'escalade.

Rien ne prédestinait Arthur Le Bris à figurer, à 19 ans, parmi les espoirs français d'escalade. Mais c'était sans compter sur une force de caractère bien trempée. Lorsqu'à 10 ans, cet amoureux du sport se blesse en pratiquant sa discipline d'alors, l'escrime, il se retrouve contraint d'en choisir une nouvelle. Ce sera l'escalade. *J'y ai aimé l'esprit d'entraide et d'équipe, ainsi que ce besoin permanent de se dépasser,* précise-t-il. Pour progresser rapidement, il s'astreint, en plus de ses études en diététique, à un entraînement de plus de vingt heures par semaine. Un programme exigeant mais payant ! En 2021, membre de l'équipe de France Jeune, il décroche,

à Graz (Autriche), la 4^e place à la Coupe d'Europe Jeune puis, à Lille, la 2^e place lors de la Coupe de France Sénior.

Aujourd'hui reconnu sportif de haut niveau, il entend conquérir le podium lors des Championnats de France qui se tiendront en février, puis intégrer l'Équipe de France Sénior pour participer aux compétitions internationales, tout en conservant le regard rivé sur son rêve de *pouvoir intégrer la sélection qui participera aux Jeux Olympiques de Paris 2024.* En compétiteur né, Arthur Le Bris est bien décidé à relever le challenge pour faire de son rêve une réalité. Arthur n'a pas fini de tutoyer les sommets ! ■

Entrepreneur, vous souhaitez le sponsoriser ?
Instagram : @arthur_lebris



Inscription scolaire

Votre enfant est né en 2016 ou en 2019 ?

Votre enfant doit entrer en maternelle ou en CP ? L'inscription scolaire des enfants pour l'année scolaire 2022-2023 est à effectuer d'ici le 30 avril 2022.



L'inscription scolaire concerne :

- les enfants ayant 6 ans dans l'année (nés en 2016), entrant en cours préparatoire (CP) ;
- les enfants ayant 3 ans dans l'année (nés en 2019), entrant en petite section de maternelle (seuls les enfants âgés de 3 ans peuvent être scolarisés) ;
- les nouveaux habitants.

Pour réaliser l'inscription :

- connectez-vous sur <https://www.verrieres-le-buisson.fr/mes-enfants/de-4-a-12-ans/ecoles/> ; remplissez la fiche de demande d'inscription scolaire ;
- ou retirez le formulaire à l'accueil de la mairie.
- Une fois cette fiche renseignée et les pièces à fournir réunies (voir ci-contre), vous pouvez :
 - envoyer le tout par mail à scolaire@verrieres-le-buisson.fr
 - ou déposer votre dossier complet à l'accueil de la mairie.

Ensuite

L'inscription en Mairie n'est ferme et définitive que lorsque le dossier est complet. Vous serez informé(e) de la décision de Monsieur le Maire par courrier. Vous pourrez alors finaliser l'inscription avec la directrice de l'école, selon les modalités précisées dans le courrier. ■

Pièces à fournir

- Fiche de demande d'inscription scolaire dûment remplie
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les personnes hébergées chez un tiers, une attestation d'hébergement, le justificatif de domicile, la CNI de l'hébergeant et une attestation de la CAF ou tout autre justificatif au nom du demandeur à l'adresse de l'hébergeant)
- Carnet de santé (photocopies des vaccins obligatoires)
- En cas de situation particulière (divorce, garde alternée, séparation, etc.), fournir une photocopie du jugement prononcé (ou toute autre décision) et une autorisation du parent extérieur à la commune exprimant son accord pour que l'enfant soit scolarisé à Verrières-le-Buisson (code civil : articles 373-2 à 373-2-5)
- Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants.

Une question ? Contactez le service scolaire au 01 69 53 78 34 tous les matins de 8 h 30 à 12 h - scolaire@verrieres-le-buisson.fr Inscription pour l'année scolaire 2022-2023 jusqu'au 30 avril 2022

Jobs d'été municipaux : inscription en février !

Permis de conduire, études, vacances... vous avez besoin de financer un projet ? La Ville de Verrières-le-Buisson recrute de jeunes Verriérois dans le cadre de « jobs d'été ». **Déposez votre dossier le 5 mars au plus tard.**

En juillet et en août, les candidats retenus seront accueillis au sein de plusieurs services de la Ville : services techniques, jeunesse, action sociale.

Les jeunes souhaitant postuler doivent retirer leur dossier de candidature au Point Information Jeunesse (PIJ) durant le mois de février et le rendre au plus tard le 5 mars 2022. Un entretien pour leur éventuel recrutement est prévu.

Une fois préinscrits, les jeunes peuvent participer à des ateliers au sein du PIJ : aide à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation, préparation à un entretien d'embauche.

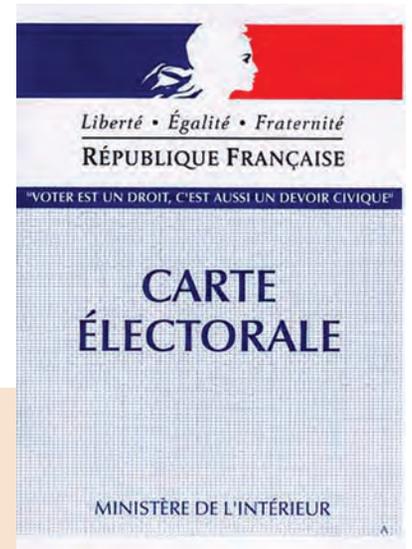
Inscription au Point Information Jeunesse - 13 rue de l'Ancienne poste 01 60 11 14 48 - pj@verrieres-le-buisson.fr



Atelier de rédaction de curriculum vitae et lettres de motivation

Jusqu'au 4 mars 2022¹

Inscription sur la liste électorale



Vous avez déménagé récemment, y compris au sein de Verrières-le-Buisson ? Êtes-vous bien inscrit(e) sur la liste électorale ? En quelques clics, vérifiez votre inscription. Vous avez jusqu'au 4 mars¹ pour vous faire enregistrer afin d'être en droit de voter lors de l'élection présidentielle.

Suis-je bien inscrit(e) sur la liste électorale ?

Vérifiez votre situation en ligne sur l'espace citoyen du site municipal :

<https://www.espace-citoyens.net/verrieres-le-buisson>.

Si vous êtes inscrit(e), vous le saurez immédiatement.

Je n'apparais pas sur la liste électorale. Comment m'inscrire ?

- En ligne : depuis l'espace citoyen, accédez au téléservice de service-public.fr, disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7, **jusqu'au mercredi 2 mars 2022**,
- au service Relations citoyennes de la mairie², **jusqu'au 4 mars**,
- par correspondance². Attention : la demande complète doit parvenir en mairie le **vendredi 4 mars au plus tard** (par courrier, le cachet de la poste fait foi).

¹ En mairie ou par courrier / Jusqu'au 2 mars pour une inscription en ligne

² Dans tous les cas, vous devez présenter un justificatif d'identité et de domicile avec le formulaire de demande d'inscription Cerfa n°12669*02 (disponible en téléchargement ou en mairie).



Inscription en ligne

verrieres-le-buisson.fr, rubrique Mon quotidien / Mes démarches en ligne

Service Relations citoyennes

01 69 53 78 00

elections@verrieres-le-buisson.fr

Recensez-vous en ligne jusqu'au 26 février !

Un courrier de la mairie vous a annoncé que vous êtes concerné(e) par le recensement annuel de la population de 2022. Optez pour le recensement en ligne, facile, rapide, gratuit et obligatoire.

Un agent recenseur se rend chez vous pour vous délivrer une notice explicative et vos codes d'accès personnels à : **www.le-recensement-et-moi.fr**. Une fois la démarche faite, vous recevez un message d'accusé de réception et l'agent recenseur en est prévenu par SMS.

Vous ne pouvez pas vous recenser par internet ?

L'agent recenseur vous remet le questionnaire papier et fixe un rendez-vous pour le récupérer.



Vos agents recenseurs se présentent à votre domicile avec leur carte officielle signée du Maire.



Ahmed Bouarroudj



Sagra Gyde-Pietri

Hôtel de Ville - Tél. 01 69 53 78 00

relationscitoyennes@verrieres-le-buisson.fr

L'essentiel en quelques mots

Conseil municipal du 16 décembre

Finances

Le conseil municipal autorise l'ouverture de crédits d'investissement du budget primitif 2022 jusqu'à l'adoption de celui-ci, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021 pour les chapitres 20, 21 et 23.

Il fixe les tarifs des prestations municipales pour l'année 2022.

Subventions

Une avance sur subvention est attribuée au Centre communal d'action sociale pour un montant de 200 000 €, au titre de l'année 2022.

Logement

Monsieur le Maire est autorisé à valider le contrat n° 128028 proposé à Vilogia par la Caisse des Dépôts et Consignations relatif à une garantie d'emprunt pour financer l'opération de réhabilitation de 116 logements (31, chemin des Antes ; 1 et 2, square des Pâquerettes ; 1 et 2, square des Tulipes).

Mobilité

Le comité consultatif « Mobilité », dont le président est le Maire ou son représentant, est créé. Il est composé de 9 conseillers municipaux et de 9 personnes extérieures.

Travaux

Monsieur le Maire est habilité à signer le marché public relatif à la réhabilitation et l'extension du centre culturel André Malraux avec les entreprises déclarées attributaires de chaque lot au terme de la commission d'appel d'offres et tous les actes subséquents y afférents.

Plan Climat

Le conseil municipal approuve la charte verriéroise d'engagement communal du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2019-2024 à conclure avec la Communauté Paris-Saclay. La charte identifie les axes et actions à mettre en œuvre au niveau communal pour lutter contre le réchauffement climatique et pour favoriser la transition énergétique. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette charte. ■



Prochain conseil municipal

Prochain conseil municipal :

lundi 7 février à 20 h 30

Diffusion en direct sur la page Facebook de la Ville
@Verriereslebusson

Vous pouvez retirer le compte-rendu complet des séances des derniers conseils municipaux à l'accueil de la Mairie ou le consulter sur le site de la Ville www.verrieres-le-buisson.fr



Permanence de François Guy Trébulle, maire

En mairie, sur rendez-vous :
contactez le 01 69 53 78 15
cabinetdumaire@verrieres-le-buisson.fr

Unis Pour Verrières**Résister au ras-le-bol...**

Difficile de résister au ras-le-bol lorsque l'on a l'impression que cela ne cessera jamais, que les vagues se succèdent les unes après les autres comme les différentes versions de protocoles difficilement compréhensibles et plus difficilement encore applicables. Depuis trop longtemps, nous sommes tous soumis à un régime bien difficile, mais la palme revient certainement aux écoles. Il faut saluer l'extraordinaire engagement de tous les professionnels, de l'Éducation nationale comme de la Mairie, qui ont à faire face à des champs de contraintes incroyables. Les classes fermées hier restent ouvertes aujourd'hui, les cas contacts se multiplient, et il n'y a guère que lorsque le professeur est lui-même touché que la classe est fermée. Nous n'entendons pas relayer de polémique

mais simplement partager le constat qu'il faut une dose d'héroïsme surprenante pour ne pas désespérer. Les parents ne sont guère mieux lotis, eux qui doivent s'adapter en permanence et faire face aux tests à répétition, quand ce n'est pas à la maladie, qui a beaucoup sévi ces dernières semaines. Nous pouvons témoigner que pas un instant la garde aura été baissée et que l'ensemble des services ont été mobilisés pour apporter le meilleur accompagnement possible aux enfants des écoles et à leurs parents. En ces temps où les jours sont bien courts, et alors que l'incertitude sur la levée de contraintes, sur la légitimité desquelles des interrogations sont beaucoup relayées, oui il faut résister au ras-le-bol. Il n'est pas déraisonnable de penser que le pire est

peut-être passé et les adultes peuvent, pour une fois, avoir à de nombreux titres, à s'inspirer des enfants... Regarder avec gratitude ce qui est fait et ceux qui font de leur mieux ; accueillir avec joie tout ce qui est donné ; faire avec, en assumant que ce serait tellement mieux sans... Il nous faut nous tenir prêts, préparer l'après et se dire que, précisément, nous serons en mesure de l'accueillir.

Alors que l'hiver est encore là, nous sentons le printemps... c'est une raison de plus de cultiver, encore sous les masques, le sourire.

Vos 25 élus d'Unis pour Verrières

www.upv2020.fr

Réussir ensemble Verrières**Derrière la méthode, les convictions**

Parler de transition équivaut à parler de cheminement : or, qui se lancerait dans un parcours sans point de départ clair, sans objectif d'arrivée ou sans itinéraire précis ? Il en est ainsi de la transition écologique : certaines étapes sont indispensables.

D'abord, les objectifs : quels axes sont prioritaires (énergie, consommation, alimentation, sensibilisation...), avec quel niveau d'engagement (des chiffres !) et dans quel délai ?

Atteindre des objectifs n'est que théorie si on ne sait pas s'ils sont réalistes : il faut connaître la situation actuelle, le point de départ. Cela signifie décrire la situation avec des indicateurs, des chiffres, qui permettent de les comparer aux objectifs fixés.

Enfin, il faut définir le chemin : ici, les actions à mener. Là encore, planifier est essentiel : comment

faire et quand, avec quelles étapes, quels moyens ? Et surtout, les actions prévues permettent-elles d'atteindre les objectifs fixés ? Tout bon marcheur vous le dira : il faut des points d'étape, où l'on se pose pour vérifier si l'on est dans les temps, si on ne s'est pas trompés de chemin, si on se dirige bien vers l'objectif. Un plan d'action doit être construit de la même manière : échéances, suivi et point d'étape pour vérifier que tout va bien.

Tout ceci paraît évident : un processus qui ne respecterait pas cela reviendrait à errer, sans boussole et sans but. C'est pourtant ce qu'a décidé de faire la majorité municipale avec « Agissons pour demain », après que des dizaines de Verriéroises et de Verriérois ont pris sur leur temps pour tenter d'en faire une démarche sérieuse. La majorité a décidé d'un

plan sans état des lieux initial, sans indicateur, sans point d'étape... Les actions n'ont aucune échéance (le « calendrier » des ¾ d'entre elles se résumant à « déjà lancé »), ne sont reliées à aucun objectif, et nous n'avons aucune idée de la situation actuelle.

Après l'avoir fait remarquer en commission puis en conseil municipal, nous nous sommes vu répondre : « c'est déjà bien de faire quelque chose ». Certes : pour quiconque souhaite communiquer sans chercher à agir efficacement, « c'est déjà bien ». Mais en 2022, ça ne l'est plus pour grand monde...

Vos élus REVB :

**David Chastagner, Emmanuelle Clévédy,
Jérémy Fass, Vincent Hulin, Agnès Quinquenel,
Andrée Theisen, Michel Yahiel**
www.reussirensembleverrieres.fr

Rassembler Verrières**Encore le centre-ville !**

La nouvelle année nous permet enfin de voir le visage de la nouvelle majorité.

Celle-ci par l'autorité de son maire a demandé à l'EPFIF, Établissement Public Foncier d'Île-de-France de démolir deux pavillons de 75 m² et 130 m² sis 47 et 51 boulevard Foch. En cherchant dans le magazine de janvier dans le dossier « Les grands chantiers 2022 » rien sur ce permis de démolir. Pourtant, si en centre-ville il y a démolition, il y a reconstruction. Alors, comme d'habitude on va nous dire que la reconstruction n'est pas pour demain, que c'est dans un souci de sécurité afin d'éviter les squatters, que nous serons bien sûr informés quand... le dossier sera bouclé, comme d'habitude.

Les Verriérois sont également surpris de la mise en place du stationnement payant en centre-ville, malgré trois consultations : la première avec la population, la deuxième avec les commerçants et artisans et la dernière avec des professionnels du centre-ville. Alors que la Police municipale rencontre des difficultés à contrôler les stationnements faute de personnel, la majorité semble penser que les horodateurs permettront de réguler les véhicules les jours de marché et surtout le samedi matin. Rappelons que le système payant sous la mairie qui existait à sa construction a été retiré car il dysfonctionnait régulièrement et qu'un gardien était nécessaire pour que le flux soit géré, surtout les jours de marché.

Là encore, décision et procédures ont été prises par la majorité sans que nous ne connaissions le prix que nous aurons à payer lors de l'installation de ces nouveaux équipements.

On peut souvent entendre qu'à Verrières, tout est fait pour le centre-ville, mais là nous craignons que ce ne soit justement pas fait pour le centre-ville.

La suite lors de la présentation du budget.

**L'équipe Rassembler Verrières-le-Buisson
avec Caroline Foucault**
rassembler-verrieres.fr

Actualisation du projet de territoire 2021 - 2031

27 communes, près de 320 000 habitants, un territoire innovant, jeune, vivant qui dispose d'atouts incontestables, notamment économiques et environnementaux.

Parce que ce potentiel nécessite une maîtrise de son destin collectif, les maires de l'agglomération ont décidé, dès septembre 2020, d'actualiser le projet de territoire adopté en 2016 à la lueur des nouveaux enjeux sanitaires, sociétaux, environnementaux.

Après un an de large consultation et co-construction, avec l'ensemble des élus communautaires, partenaires institutionnels, Conseil de développement (société civile), acteurs économiques, habitants et jeunesse paris-saclaysienne, une actualisation a été adoptée le 15 décembre 2021. Elle trace les grandes lignes de la feuille de route 2021-2031 sur six axes stratégiques qui vont structurer l'action du territoire pendant les dix prochaines années :

1. le renforcement de notre **excellence économique et scientifique**, qui doit être un levier de développement et de création d'emplois
2. la priorité donnée à l'**amélioration des mobilités** en renforçant notamment les mobilités douces
3. l'intensification de la **transition écologique** sur le territoire de l'agglomération
4. le renforcement de notre réactivité face aux fragilités structurelles du territoire
5. la **valorisation des dynamiques locales** du territoire en tenant mieux compte de la diversité de nos bassins de vie
6. la volonté d'affirmer la vision stratégique de l'agglomération sur les grands projets de **transformation du territoire**.

Retrouvez le
projet de territoire
complet ici :
<https://bit.ly/33XlyHe>



Mariages

■ 16 août

Clémence FERRAO SIBILLE

Tours de garde des pharmacies - Février 2022

Les pharmacies assurent des gardes les dimanches et jours fériés, en journée. Des changements de tours de garde peuvent survenir après la parution du *Mensuel* : avant de vous déplacer, téléphonez au commissariat de police - 01 69 31 65 20.

Pharmacies de garde sur le site monpharmacien-idf.fr (et application mobile gratuite)

Le soir, dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police.

FÉVRIER 2022	
Dimanche 6	Pharmacie du Lycée 72 bis rue de Versailles à Massy - 01 69 20 29 21
Dimanche 13	Pharmacie des deux gares 43 av. Carnot à Massy - 01 69 20 12 77
Dimanche 20	Pharmacie avenue nationale 12 av. nationale à Massy - 01 60 11 34 74
Dimanche 27	Pharmacie de la gare 27 rue de Paris à Palaiseau - 01 60 14 01 24
MARS 2022	
Dimanche 6	Pharmacie centrale Résidence Marigny - 3 place Charles de Gaulle à Verrières-le-Buisson - 01 69 20 20 70

En cas d'urgence médicale, la nuit, le dimanche et les jours fériés, composez le 15 (Service d'aide médicale urgente - SAMU).

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER
Votre conseillère
Verrièreoise toujours à votre écoute

Aurélie SERRES
aurelie.serres@iadfrance.fr

06 11 39 32 54

EVALUATION
de votre bien
OFFERTE

Décès

■ Décembre

Marie-louise CORNOU née ESTÈVE, 92 ans

Pierre ROBIC, 92 ans

État civil : en application de la loi qui régit le respect de la vie privée, nous ne publions que l'état civil et décès des personnes l'ayant expressément autorisé.

DON DU SANG LE 18 FÉVRIER

Prenez 1 heure pour sauver 3 vies ! Le vendredi 18 février, donnez votre sang à l'Espace Bernard Mantiène.

L'inscription est obligatoire sur le site de l'Établissement Français du Sang (EFS) qui appelle à la mobilisation de tous.

Prochaine collecte : vendredi 18 février de 15 h à 19 h30,
Espace Bernard Mantiène (3 voie de l'Aulne)

Prise de rendez-vous, informations : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Cabinets infirmiers

M. Benmansour / M. Lamarque

3 place de Paron - 01 69 20 41 29

M^{me} Bodenant S. / M^{me} Bodenant L. / M^{me} Catheline

119 rue d'Estienne d'Orves - 01 60 11 01 65

M. Corre / M. Vestal

11 rue de Paron - 01 60 11 49 81

M^{me} Vivier / M^{me} Marland

9 rue de Paradis (résidence Paul Gauguin) - 07 60 42 42 52 / 06 64 34 96 88

M^{me} Compostel / M^{me} Marenghi

7 boulevard du Maréchal Juin - 06 19 17 18 04 (C) - 06 10 22 28 56 (M)

SACS À DÉCHETS VERTS

Distribution des sacs à déchets verts en drive, dès le 7 mars

- Lundi 7 mars
- Mercredi 9 mars
- Samedi 12 mars

Stade Robert Desnos (rue Marius Hue)
Sans rendez-vous



Autres dates, horaires et plus d'informations à venir, dans le Mensuel de Mars et sur les réseaux sociaux.

Point d'accueil Accès au Droit

Informations et prise de rendez-vous aux permanences proposées par la Ville et ses partenaires

Hôtel de Ville de Verrières-le-Buisson

Du lundi au vendredi, 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; le samedi, 8 h 30 - 12 h

Tél. 01 69 53 78 32 - accesaudroit@verrieres-le-buisson.fr

Formulaire en ligne sur <https://www.espace-citoyens.net/verrieres-le-buisson>

Ce mois-ci, retrouvez toutes les informations relatives au Point d'accueil Accès au droit en page 8

Autres points d'information

Le rendez-vous des aidants

- > 2^e mercredi du mois de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires)
- > 9 février : Identifier et prévenir les risques d'épuisement
- > 9 mars : Gestes et postures
Villa Sainte-Christine - Gratuit
Inscription auprès du CCAS au 01 69 53 78 31
ccas@verrieres-le-buisson.fr

La Mission locale VITA-LIS

- > Permanence à Massy
01 69 30 54 92

Point d'accueil environnement énergie

Hôtel de Ville

Bâtir Sain

- > 2^e et 4^e samedis du mois de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires
- > Tél. 09 50 54 08 20 - info@batirsain.org

La Coccinelle Verte

- > 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires
- > Tél. 06 65 76 34 50
la-coccinelle-verte@laposte.net

Permanence des élus

François Guy Trébulle

Maire, Vice-Président de Paris-Saclay

- > À l'Hôtel de Ville
- > Sur rendez-vous pris au 01 69 53 78 15
Ou cabinetdumaire@verrieres-le-buisson.fr

Cédric Villani

Député de l'Essonne

- > Reçoit lundi après-midi et vendredi toute la journée à Orsay, 12 rue Charles de Gaulle.
- > Tél. 09 65 19 70 19 ou 06 49 00 85 32
dsaussoil.apcv@gmail.com

Collecte des déchets

La Communauté Paris-Saclay assure la collecte et le traitement des déchets.



Pour identifier les secteurs, se référer au calendrier distribué en décembre ou sur le site www.verrieres-le-buisson.fr.

Les ordures ménagères

Le lundi et le vendredi matin (secteur A), le mardi et le samedi matin (secteur B), le mardi et le samedi en soirée (secteur D), du lundi au samedi matin (secteur C).

Les emballages et papiers

Une fois par semaine, selon votre secteur, le jeudi en soirée (secteur D) ou le vendredi matin (secteurs A, B et C).

Le verre

Les **jeudis matin 3 et 17 février ; 3 mars** (secteur A), et les **10 et 24 février** (secteurs B, C et D).



Les déchets végétaux

Le **lundi matin 7 février ; 14 mars** (secteur DV1), le **mardi matin 8 février ; 15 mars** (secteur DV2).



Lire page 24

Les déchets encombrants

Sommiers, petits meubles, vélos, électroménager et DEEE, etc. : **mardi 22 février matin dans toute la ville**. Huiles, gravats, sanitaires, peinture, encombrants de plus de 2 m et pneus ne sont pas collectés.



Déchèterie de Vallée Sud - Grand Paris

Accès gratuit aux Verriérois sur rendez-vous pris sur www.valleesud.fr.

À l'angle de l'avenue G. Pompidou et de la rue de Paradis.
Tél. 0 800 02 92 92 - www.valleesud.fr

Les collectes en porte à porte sont assurées les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

Retrouvez votre calendrier sur www.verrieres-le-buisson.fr

Renseignements : Communauté Paris-Saclay au 01 69 35 60 60 - paris-saclay.com

Estimation Offerte

Les toits de Robinson Immobilier

L'Immobilier Personnalisé

Bonne Saint Valentin

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS POUR TOUT PROJET IMMOBILIER!!

www.les-toits-derobinson.fr
Vente / Location / Gestion / VEFA

Frédérique LAUNAY
07.65.81.88.21
frederique@les-toits-derobinson.fr

@LesToitsdeRobinson

Véronique GRELLAT
Votre Conseillère en immobilier à
VERRIERES LE BUISSON

06 84 26 26 96
veronique.grellat@optimhome.com

903 863 835 | EVRY

Estimer votre bien ?
C'est mon métier

optimhome
immobilier

ARTISAN M. DE ARAUJO

ÉLECTRICITÉ · PLOMBERIE
AMÉNAGEMENT SALLE DE BAINS
BALLON D'EAU CHAUDE
MOTORISATION VOILETS ROULANTS
PORTAIL · ALARME · DÉPANNAGE

79 CHEMIN DES VAUX MOURANTS
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON
TÉL. 06 16 84 04 42

COUVERTURE GÉNÉRALE
SARL
BIAGGI

22 L, rue des Gardes
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

☎ 01 69 30 26 11
sarl.biaggi@orange.fr

LABEL QUALIBAT

FENÊTRE · VOLET · PORTE D'ENTRÉE · PORTAIL

PLUS DE 50 ans d'EXPÉRIENCE & DE SAVOIR-FAIRE

4 équipements achetés le 5^{ème} OFFERT*

8, route de la Garenne
92140 Le Petit-Clamart
01 41 13 45 45

weisz.fr

LA QUALITÉ CONÇUE POUR DURER

COUVERTURE GÉNÉRALE
ENTREPRISE ALLAIN

Fondée en 1975

Couverture, Zinguerie,
Isolation thermique, Velux,
Entretien, Bardage

22 Rue des Gardes
91370 Verrières le Buisson

01 60 13 30 05
couverture@allain.pro

RGE QUALIBAT

VELUX
INSTALLATEUR
CONSEIL

Blanchard
Chauffage
Sanitaire

CALO-MASSY

A votre service depuis 1970

- INSTALLATION - DÉPANNAGE -
- CHAUFFAGE - PLOMBERIE -
- SALLE DE BAIN CLES EN MAIN -

142 rue d'Estienne d'Orves Verrières le Buisson
Tél BCS: 01.69.20.33.33 CALO: 01.69.20.28.63
bcs.blanchard@free.fr

RGE QUALIBAT

RGE Quali Bois

Petites annonces

Services

Services à la personne

Verriérois véhiculé propose **jardinage, courses, accompagnement, promenade, présence, lecture, surveillance, administratif, courrier, bricolage.** Tél. 06 61 74 87 55.

Femme portugaise propose **ménage et repassage** sur Verrières et les environs. Tél. 06 66 98 01 38

Résidente d'une maison de retraite à Verrières **recherche visiteurs ou visiteuses pour des échanges et lien d'amitié.** Tél. 06 43 21 65 83.

Famille verriéroise **recherche mamie pour garde d'un enfant de 8 ans** (3 soirs + mercredi). Nous contacter de préférence le soir. Tél. 06 17 42 29 29.

Famille **recherche dès que possible garde d'enfant** de 8 ans (3 soirs + mercredi). Nous contacter de préférence le soir. Tél. 06 17 42 29 29.

Cherche femme de ménage 3 h / semaine, 1 semaine à Verrières et 1 semaine aux Loges-en-Josas. Tél. 01 69 20 35 78

Soutien scolaire

Instituteur jeune retraité propose **aide aux devoirs et cours particuliers** du CP à la 6^e. Tél. 06 08 50 86 04 / 01 69 20 48 02.

Musique

Cours de piano adultes, enfants, tout style par prof. diplômée École normale de musique de Paris. Possibilité cours en ligne. Tél. 06 15 09 54 71.

Cours de chant adultes / ados, individuel / chorale, ateliers pop., soul, R&B, comédie musicale. Tous niveaux. Chanteuse professionnelle expérimentée. Tél. 06 50 66 15 91.

Violoncelliste donne **cours de violoncelle tout âge et tout niveau, piano débutant, solfège, lyre et cantélé à domicile.** Tél. 06 68 61 30 68.

Autres services

Association Cycl'Avenir «inclusion sociale par le vélo» recherche bénévoles les mardis matin au profit des femmes en hébergement d'urgence Emmaüs pour apprendre la pratique du vélo. cyclavenir@gmail.com. Tél. 06 34 59 44 02.

Daniel, retraité, **propose de réaliser vos petits travaux et bricolage.** Laissez un message. Tél. 06 64 84 53 75.

Médomane verriérois **recherche cd classique, baroque, symphonique, polyphonique, choral** ; éventuellement achat collection si TBE. Tél. 06 62 05 64 78

Particulier propose **dépannage informatique, matériel et logiciel** dans Verrières-le-Buisson. Tél. 06 48 96 24 35.

Collectionneuse **rachète bijoux anciens (bagues, colliers, bracelets...)** toute période de plus de 50 ans. Tél. 07 64 72 91 12.

Vends lit parapluie et matelas mousse de qualité supérieure 120 x 60 x 12., avec housse en parfait état - 35€. Tél. 06 09 17 02 40.

Xavier **propose son camion** pour débarras en tout genre. Tél. 06 13 61 29 48.

Recherche **trains miniatures, rails et accessoires de la marque JOUEF.** Tél. 06 60 42 52 57

À propos des petites annonces

Avant le 1^{er} de chaque mois pour paraître le mois suivant, les petites annonces doivent être remplies sur le formulaire « petites annonces » à retirer auprès de Verrières Informations-Initiatives (V2I), signées et accompagnées de la somme de 3,19 € (par annonce). Toute demande non conforme ne pourra être prise en compte. Le paiement en espèces est possible uniquement si la demande est déposée à la permanence du Syndicat d'initiatives V2I.

Pour tout règlement par chèque à l'ordre du Trésor public, la demande peut être déposée à la permanence, dans sa boîte aux lettres ou envoyée par courrier : Syndicat d'initiatives V2I, Villa Sainte-Christine - place Charles de Gaulle 91 370 Verrières-le-Buisson.

Horaires : mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30. Fermeture le lundi.

Renseignements : 01 69 53 96 49 - accueil@siv2i-verriereslebusson.com

Pour une période indéterminée, V2I n'assure pas de permanence le lundi.



Directrice de la publication : Karine Casal Dit Esteban ; Rédactrice en chef : Nathalie Renolleau ; Journaliste : Laurent Moulin ; Secrétaire de rédaction : Sophie Pivoteau - Réalisation : E-Media - 01 55 62 00 40 - Impression : Le Réveil de la Marne - 03 26 51 59 31 - Publicité : Mairie de Verrières-le-Buisson, service communication - Dépôt légal : février 2022 - Impression sur papier PEFC avec encres végétales - Photo couverture : service Communication

Entreprise Générale de Bâtiment

Maçonnerie
Isolation
Electricité

NICOLAS
Père & fils
Concept et réalisation d'intérieur
Depuis 3 générations

Peinture
Moquette
Parquet

01 69 20 02 57

nicolas.pereetfils@hotmail.fr

PLOMBERIE
SALLE DE BAINS
DEPANNAGES



Energieia

am.energieia@gmail.com

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
VENTILATION

3, rue Marius Hue - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON



J. M

Couverture

J.M. Couverture

Couverture traditionnelle
Zinguerie - Velux

112, rue d'Estienne d'Orves
91370 Verrières-le-Buisson

01 69 53 01 43

contact@jmcouverture.com



ert Vous

ÉLAGAGE, ENTRETIEN
& CRÉATION DE VOS JARDINS

06 95 02 77 80

Verrières-le-Buisson



Verrières et vous

le service en ligne qui facilite vos démarches



Restauration scolaire



Accueil de loisirs



Démarches administratives



Signaler un problème



Paiement en ligne

Retrouvez toutes les informations sur le site www.verrieres-le-buisson.fr

Verriereslebuisson @Ville_Verrieres

Verrières-le-Buisson

